



Titre de l'action : Bien vendre ses truffes d'automne

Objectifs visés :

- Acquérir les connaissances nécessaires à la préparation, à la commercialisation, et à la valorisation des truffes d'automne conformément aux réglementations en vigueur,
- Formation obligatoire pour suivre la formation « Contrôleur aux truffes ».

Modes de validation :

- Formation non certifiante. Délivrance à l'issue, d'une attestation de suivi et de compétences acquises.

Durée de l'action exprimée a minima en heures :

- Une session de 2 journées (14 h) : le **09 et 10 octobre 2025**
La première journée est sur le site de Croigny (10) et la seconde journée sur la commune d'Is-Sur-Tille (21)

Voie de formation : formation continue.

Modalités d'alternance, le cas échéant : sans objet.

Modalités pédagogiques :

- Formation en présentiel : Apports théoriques en salle et applications pratiques, dispensés par des professionnels de la trufficulture.

Contenus principaux de la formation : Voir au verso

Modalités d'évaluation des objectifs :

- Positionnement initial : autoévaluation des acquis, tour de table.
- Modalité d'évaluation des acquis : autoévaluation et feedback en cours et fin de formation. Tour de table.

Public ciblé : Adhérents à une association affiliée à la FFT *Prérequis :* aucun.

Conditions d'inscription : être majeur ET justifier de l'adhésion à une association affiliée à la FFT.

Tarifs : frais pédagogiques **300 €** net de taxe.

Information sur la rémunération et les financements :

- Pour bénéficier d'un financement VIVEA, la date limite de dépôt de dossier est environ de 1 mois avant le début de session.
- Le coût de la formation peut être pris en charge individuellement ou l'employeur et/ou par un Opérateur de Compétences.
- Cette formation n'est pas éligible au CPF (Compte Personnel de Formation). Elle ne bénéficie pas de prise en charge du Conseil Régional Grand Est ni de Bourgogne Franche Comté.
- Une participation financière de **50€** pour les frais d'inscription reste à charge du participant quel que soit le mode d'aide sollicité ainsi que les frais de restauration de **4,85€/jour**.

Modalités de sélection des demandeurs le cas échéant :

- Envoi au plus tard 20 jours avant le début de session du devis validé et du bulletin de pré-inscription complété

Délais d'accès à l'action :

- Cette formation ouvrira à partir de 8 inscrits confirmé 15 jours avant le premier jour de la session

Accueil et accès des personnes en situation de handicap :

- Un référent handicap Linda CUYERS (03 25 41 64 00 ; cfa.aube@educagri.fr)
- Accessibilité de nos 3 sites aux personnes à mobilité réduite (plan sur <https://campusterresdelaubefr/>)

Dispositif d'évaluation de l'action :

- Autoévaluation des acquis par un tour de table en fin de formation
- Enquête de satisfaction

Personne ou fonction à contacter : Anaïs MORALES coordinatrice – tel : 03-25-40-12-50 – cfppa.croigny@educagri.fr

Les contenus principaux de la formation :

Séquences	Contenus
Accueil et contrôle	<ul style="list-style-type: none"> - Déroulement d'un contrôle - Responsabilité d'un contrôleur « truffe » - Norme truffes fraîches - Emballages, conservation des truffes au froid avant la vente - Droits et devoirs des organisateurs de marchés
Techniques de vente	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation de stands types - Etiquetage légal - Créer un fichier clientèle et le gérer - Exemple d'outils de communication - Gestion des brisures - Conservation des truffes avant la vente
Règlementation	<ul style="list-style-type: none"> - Pièces à fournir aux autorités - Risques en cas de fraude - Conformité des balances - Droits devoirs et risques pour le vendeur, la loi - Vente, facturation - Responsabilités du vendeur - Exportation, législation en Europe/hors Europe - Tri et nettoyage des truffes - Détermination de l'espèce - Détermination de la qualité après canifage - Détection des défauts et de la présence de parasites - Elimination des petits défauts et des truffes défectueuses - Calibrage des truffes
Evaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Répondre aux questions des acheteurs : jeu de 50 questions-réponses